chaud-vivre-Agréable-Soleil-Vent











ത

D'INFORMAT COMMUNE DE NEYRUZ

N°102 Avril 2013

U

(1)



1-1:9102-3100-3100 NIV

Carrosserie de la Patinoire &

ascal Brüager

Atelier Marly Rte de Corbaroche 42

026/436-30-32

Tôlerie - Peinture au Four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

1723 MARLY

Privé Neyruz Rte de la Colline 20 026/477-32-16





Cătrage informatique Courant faible, Sécurité Paratonnaire, Contrôle Dépannage

Chavaillaz Christian

Télématicien, Contrôleur Electricien diplômé

Avry-Bourg 7 1754 AVRY

T; +41 26 534 09 58 F: +41 26 534 09 85 Natel: 078 711 88 96

infest cheelectricite on



que vous cherchiez, vous trouverez réponse à vos désirs en achetant des produits SNG auprès de votre revendeur ou poseur. Notre site ou un téléphone saura vous renseigner où trouver notre production 100% qualité et fribourgeoise. www.sngstores.ch téléphone: 026 916 72 72



Le mot du Syndic

Fusions de communes

Comme vous avez tous pu le lire dans la presse l'automne dernier, un des grands défis pour le canton, les préfectures et les communes est celui des fusions de communes. Tous les préfets du canton ont été chargés de faire des propositions qui, tant dans les communes que sur le plan médiatique, ont soulevé bien des discussions.

Qu'en est-il pour Neyruz ? La proposition du Préfet

de la Sarine est connue : fusion des communes suivantes, pour ne former qu'une seule grande commune : Autigny, Avry, Chénens, Corserey, Cottens, La Brillaz, Matran, Noréaz, Prez-vers-Noréaz et Neyruz. Ce projet de mégafusion, s'il devait donner lieu à une étude détaillée de faisabilité ne sera pas simple à gérer. Pour compliquer les choses, les services de Madame la Conseillère d'Etat Garnier proposent une variante bis : la variante ci-dessus, mais sans Matran.



lièrement sur les choix retenus pour études et sur l'avancement des travaux pour que, le moment venu, la population puisse voter en toute connaissance de cause.

> Jacques Morel, Syndic

> > N°102 Avri 2013

Restons sur le projet du Préfet. Ce projet ne fait de loin pas l'unanimité des communes concernées mais pas non plus celle des différents Conseils communaux. Il est parfaitement normal que les avis divergent ; et la dimension géographique de la proposition préfectorale n'est certainement pas faite pour rassurer les exécutifs communaux.

En ce qui concerne Neyruz, votre Conseil a longuement débattu la proposition du Préfet. Chez nous aussi les avis divergent quant à la meilleure voie à suivre pour le bien de la commune. Rester seuls ? Fusionettes ? Mégafusion ? Nous n'avons pas répondu à ces trois questions, mais une chose est certaine ; nous somme d'avis qu'il ne faut rien rejeter ou accepter avant d'avoir des études concrètes de faisabilité, chiffrant les avantages et les inconvénients des différentes variantes possibles.

Et la population dans tout ça ? Comme vous le savez, c'est le citoyen qui aura le dernier mot. Il est donc important que les citoyennes, citoyens suivent attentivement ce dossier, que le Conseil informe réqu-

Sommaire

Le mot du	Syndic				3
La convoca	ition e	t l'ordre du	jour		4
L'Assemblé 12 décemb	ée com ore 201	munale du 12 en bref			8
Les comp	tes		10	à	12
Les dicaste	ères		16	à	21
Les inform	ations	officielles	25	à	30
La vie ass	ociati	ve	33	à	37

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à 1200 exemplaires - Éditeur: Commune de Neyruz - Coordination: Administration communale - Tél.: 026 916 15 50 - Site web: www.neyruz.ch - E-mail: neyruz@neyruz.ch - Graphisme: Effet-i-media www.bepbep.ch - Photos: -Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey - Impression: Imprimerie St-Paul.





Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :

mercredi 24 avril 2013 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :

- Procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2012 (Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch. Un extrait des décisions de l'Assemblée communale est publié dans ce journal).
- 2. Comptes 2012
 - 2.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
 - 2.3. Approbation des comptes Le résumé des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet www.neyruz.ch.

- 3. Nomination d'un organe de révision
- Modification du règlement relatif à la gestion des déchets
- 5. Investissement et financement : assainissement ancien bâtiment scolaire
- 6. Investissement et financement : achat de terrains, secteur Le Sécheron
- 7. Divers

Le Conseil communal

3. Nomination d'un organe de révision

La loi sur les Communes prévoit la nomination d'un organe de révision externe pour vérifier les comptes annuels des Communes ainsi que leur conformité aux principes de comptabilité publique fixée par le Conseil d'Etat. Cet organe de révision est désigné par l'Assemblée communale.

Selon l'art 97, al.1 lettre c Lco, la Commission financière doit émettre, à l'intention de l'Assemblée communale une proposition de désignation de l'organe de révision. Dès lors, la Commission vous soumettra une proposition de nomination d'un organe de révision lors de la prochaine Assemblée communale.

4. Modification du règlement relatif à la gestion des déchets

Le système actuel de collecte des ordures ménagères, le mardi, au moyen de sacs taxés, provoque de nombreuses réclamations des citoyens : conteneurs débordants, sacs éventrés éparpillés sur la chaussée, odeurs nauséabondes,.... Votre Conseil communal a pris contact avec d'autres communes afin de trouver « la solution ». Ce qui vous est proposé est de changer de système, c'est-à-dire passer de la taxe au sac à la taxe au poids. Le projet est prêt. Il exige une modification du règlement communal qui est actuellement en consultation pour préavis auprès du Service cantonal de l'environnement (SEn).



L'achat des rouleaux de sacs gris Sacco serait remplacé par le paiement du montant proportionnel au poids des sacs ordinaires. Ces sacs devraient être déposés dans un compacteur accessible en tout temps et proche du centre.

Ce système donne satisfaction à ceux qui le pratiquent. Il conserve les avantages accordés aux enfants en bas âge et aux cas spéciaux. Il est jugé plus avantageux pour les ménages et les communes.

Le changement provoquera une amélioration de l'esthétique générale et de la propreté du village. Il verra la fin de certaines corvées ménagères (bourrage et stockage des sacs) et des odeurs proches des habitations. Il provoquera une vraie incitation financière pour un meilleur tri et un meilleur contrôle des dépenses privées et publiques.

De plus amples détails vous seront présentés lors de la prochaine Assemblée communale.

5. Investissement et financement : assainissement ancien bâtiment scolaire

Notre vénérable et ancienne école communale, cette vieille dame, désire se refaire une beauté afin de poursuivre sa mission qui est celle d'abriter nos chères petites « têtes blondes » durant leurs années d'école primaire.

Pour ce faire, votre Conseil communal vous propose d'approuver le crédit d'investissement qui prévoit le remplacement des fenêtres et le rafraîchissement de la cage d'escalier et des corridors. Le montant de ces travaux est devisé à CHF 170'000.00. Il permettra notamment d'équiper l'édifice de fenêtres de dernière génération dont les coefficients thermiques et phoniques abaisseront la consommation de chauffage et permettront à nos élèves de ne plus être constamment dérangés par le bruit du trafic de la route principale qui traverse notre localité.

Chaque collectivité publique se doit, dans une perspective de long terme, d'entretenir son patrimoine







immobilier dont la conservation est reconnue avoir un intérêt général. C'est dans cette optique que votre Conseil communal poursuit ses efforts d'entretien et de réfection afin de transmettre à nos enfants des structures communales en bon état, correspondant aux dernières exigences techniques et structurelles.

Votre Conseil communal vous demande d'approuver cet investissement, qui sera financé par les liquidités communales, et ainsi appuyer ses efforts qui s'inscrivent dans une volonté d'une part, d'offrir à nos élèves un environnement propice au bien-être de chacun et d'autre part, de maintenir la substance d'un bien, freiner son altération ou sa dégradation, tout en assurant sa réactualisation.

6. Investissement et financement : achat de terrains, secteur Le Sécheron

La commune de Neyruz accroît son patrimoine

Après plusieurs années de tentatives infructueuses pour faire progresser le dossier de la zone artisanale (zone à droite entre, le garage de motos et la Chaumière, secteur appelé le Sécheron), les Autorités communales ont décidé de devenir un acteur actif dans la promotion de cette zone.

Le secteur du Sécheron, classé en zone d'activités, offre un fort potentiel qui doit être valorisé.

D'une surface de près de 30'000 m² dont 21'000 m² classés en zone constructible depuis plus de 20 ans, ce secteur, appartenant à trois propriétaires différents, est destiné à des activités artisanales et économiques.



Les propriétaires du bien-fonds sont disposés à réaliser très rapidement la vente de leurs terrains, en faisant preuve de modération dans leurs exigences pécuniaires, puisque conscients de l'environnement complexe dans lequel se trouve leur propriété. En effet sur ce secteur, au cours des dernières années, différents projets ont été proposés aux Autorités communales, mais tous se basaient sur une part importante de résidentiel, à l'exception du dernier. Fort heureusement, les promoteurs d'immeubles résidentiels n'ont pas insisté devant la détermination des Autorités de refuser ces projets, faute de quoi, la commune aurait pu se voir gratifier de plus de 200 appartements supplémentaires. Courant 2012, quatre industriels

se sont intéressés à une implantation de leur entreprise au Sécheron. Il s'agissait d'activités propres à forte valeur ajoutée, allant de la société informatique à l'entreprise de production de produits en bois et de deux industriels du bâtiment. Toutefois, la complexité de la situation et la durée nécessaire à la commune pour régler les problèmes d'accès, de planification de détail et d'évacuation des eaux usées n'était pas compatible avec leur calendrier. Ils ont donc trouvé des terrains aménagés et prêts à l'usage ailleurs dans le canton. La difficulté essentielle de ce secteur réside dans l'absence d'accès routier. Un accès routier directement sur la route cantonale n'est pas acceptable pour les services cantonaux qui l'ont déjà refusé pour des questions de sécurité. Pour résoudre cette problématique, le giratoire « carré » situé à la hauteur du restaurant de la Chaumière est tout à fait approprié. Il peut offrir un accès avec peu de nuisances au secteur. Toutefois, il reste du travail pour assurer la réalisation de la route d'accès et vos Autorités y travaillent déjà. L'absence d'une voie d'accès est l'une des raisons principales qui a empêché toute construction de s'ériger sur ce site et pour cette même raison, il n'existe aujourd'hui, aucun projet concret pour cette magnifique zone. Il faut savoir que le terrain nécessaire à la réalisation d'une route d'accès à ce secteur devra être acquis auprès d'un propriétaire foncier ne faisant pas partie des 3 propriétaires du Sécheron.

Lien avec la planification à long terme de la mobilité douce

Les Autorités communales ont planifié la création d'un réseau de voies de mobilité douce sur les 20 ou 30 prochaines années. Pour ce faire, elles doivent tout d'abord acquérir des terrains, ou s'assurer de pouvoir les acquérir le moment venu, afin de permettre la réalisation de ces voies de circulation. Un tronçon déterminant, mais critique, est situé entre le giratoire « carré » et le restaurant de l'Aigle Noir. La clef de réussite pour cette réalisation est l'élargissement de l'espace sur la route cantonale. Pour pouvoir réaliser cela sur le long terme, seul un déplacement des parcelles situées au nord de la route entre en ligne de compte. Ces surfaces devraient être déplacées vers le nord afin de dégager l'espace nécessaire le long de la route. Il est donc nécessaire d'acquérir les quelques



centaines de m² et opérer divers échanges de terrain. Comme il s'agit du même propriétaire pour l'ensemble de ces m², nous espérons pouvoir conclure rapidement un accord qui résolve la totalité de la problématique, accès au Sécheron et voie de mobilité douce.

Avancer en préservant la qualité de vie

A partir de cette situation, que faire pour diriger le Sécheron vers une utilisation qui satisfasse les attentes de qualité de vie des Neyruziens tout en préservant les intérêts à long terme des finances communales?

Les faits nous ont montré que pour valoriser ce secteur, tout en maîtrisant la poussée du résidentiel, il est indispensable que les clients potentiellement intéressés puissent disposer d'un interlocuteur unique et de surfaces disponibles et équipées. Disponible signifie, un accès routier réalisable dans un délai défini, l'évacuation des eaux usées assurée, un plan de quartier réalisable dans les meilleurs délais, ce qui peut se révéler difficile lorsqu'il y a plusieurs propriétaires.

A partir de ces constatations, les Autorités communales ont décidé de proposer à l'Assemblée communale, l'achat des terrains du secteur du Sécheron.

Les éléments constituant le prix d'achat seront exposés lors de l'Assemblée communale.

Evidemment, il s'agit d'un investissement conséquent pour la commune de Neyruz. Toutefois, il doit être relativisé car l'engagement est d'une part limité dans le temps et d'autre part, la charge des intérêts représente environ 0.5% des entrées fiscales communales.

Conclusion

Le Conseil communal vous invite à soutenir cette acquisition, car la commune bénéficie actuellement d'une conjonction favorable et simultanée de facteurs non maîtrisables en d'autres circonstances.



Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

- ☐ Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
- ☐ Veuillez m'envoyer le **compte 2012** détaillé.
- ☐ Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:

ou □par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:

Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz



Assemblée communale du 12 décembre 2012

Il s'agit d'un résumé des décisions prises lors de la dernière Assemblée. Le PV intégral peut être commandé ou consulté auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur notre site communal www.neyruz.ch .

- Procès-verbal de l'Assemblée communale du 2 mai 2012
 - Au vote à main levée, le procès-verbal est accepté à la majorité (88 oui / 1 abstention) avec remerciements à son auteur.
- Planification financière communale
 M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal responsable des finances, donne des informations sur la planification des investissements à long terme ainsi que des explications sur la planification financière du fonctionnement prévue pour les années 2013-2017.
 - Rapport de la Commission financière
- 3. Budget 2013
 - 3.1 Présentation générale du budget communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - Rapport de la Commission financière
 - 3.2. Vote final du budget communal de fonctionnement et des investissements
 - Rapport de la Commission financière : préavis favorable
 - Au vote à main levée, le budget de fonctionnement 2013 est accepté à la majorité (82 oui / 7 abstentions) (excédent de produits de CHF 152'530.00).
 - Au vote à main levée, le budget des investissements 2013 est accepté à la majorité (81 oui / 1 non / 7 abstentions) (excédent de charges de CHF 6'042'000.00).
- 4. Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS) modification des statuts

Mme Isabelle Varenne, Conseillère communale responsable des affaires sociales présente cet objet.

Au vote à main levée, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, la modification des statuts de d'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS).

- Règlement du personnel communal révision M. Jacques Morel, Syndic et Président de l'Assemblée donne différentes explications sur cette révision de règlement.
 - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte à la majorité la révision du règlement du personnel communal (88 oui / 1 abstention).
- 6. Nouvelles mensurations routières de Neyruz M. Etienne Devaud, Conseiller communal responsable des routes, présente cet objet. Dans le cadre de la nouvelle mensuration du cadastre de Neyruz, en 2013-2014, la délimitation des routes communales doit être révisée et adaptée à l'état des lieux (Loi sur les routes, art. 41bis et Loi sur la Mensuration Officielle, art. 37). Le coût de la procédure prévue pour les corrections est mis au budget 2013 pour un montant de CHF 32'400.00.
- 7. Divers

 Différents points ont été discutés. En voici les principaux :
 - Présentation de l'événement des 22-23 mars 2013 concernant la journée « Electro Bike » et « Biogaz Carburant » dans le cadre de la mobilité douce à Neyruz.
 - Demande relative à la pose de panneaux solaires.
 - Diverses demandes et remarques quant à la mobilité douce.
 - Diverses demandes et remarques quant à la sécurité aux abords des voies CFF et du carrefour de l'Aigle-Noir ainsi que sur l'apport de copeaux sur le parcours de l'Ecureuil.
 - Présentation d'un projet de compacteur de déchets
 - Rappel de la traditionnelle vente de sapins de Noël prévue le 14 décembre 2012.
 - Communication de l'horaire d'ouverture de l'Administration communale pendant les fêtes de fin d'année.
 - Information sur l'avancement du projet de financer des installations photovoltaïques privées par une structure communale.
 - Information quant à l'avancement de la révision du PAL.
 - Information sur l'aménagement d'un trottoir à la Rte de Nierlet.





JAQUIER & BOVEY SA

CHAUFFAGE - SANITAIRE
SERVICE D'ENTRETIEN — REALISATION - ETUDE

Bovey Frédéric TEL/FAX:026/401.25.00 079/276.57.80

Bovey.chauffage@bluewin.ch



La BCF, solide et responsable

_0848 223 223 www.bcf.ch



simplement ouvert



Extraits des comptes et commentaires

Une bonne maîtrise des charges ainsi qu'une augmentation très nette de certains impôts (sauf l'impôt sur les personnes physiques), nous permettent de vous présenter des comptes 2012 dont le résultat, avant amortissements supplémentaires, de CHF 1'108'000, ne peut être qualifié que d'excellent. Les dépenses liées cantonales de plus de CHF 2'520'000 sont légèrement supérieures au budget de 1%, alors que les charges liées régionales de CHF 1'436'000 sont inférieures de 5.7%. Les écarts significatifs ainsi que les écritures de bouclements vous seront commentés lors de notre Assemblée communale.

Les charges du compte des investissements concernent la place de jeux de l'école pour CHF 131'000,

l'éclairage public pour CHF 178'500, les zones 30 km/h pour CHF 6'500 ainsi qu'une « tranche » du remplacement des compteurs d'eau pour CHF 63'500. L'excédent de revenu de ce compte de CHF 195'400 est dû à une subvention du Groupe E pour l'éclairage public d'un peu plus de CHF 52'000 ainsi qu'à des taxes de raccordement de CHF 523'000.

La diminution de notre endettement, la nette amélioration des résultats de nos comptes de ces dernières années et des taux d'intérêts historiquement bas nous permettent d'envisager les nombreux investissements prévus dans notre planification financière avec optimisme.

Récapitulation comptes de fonctionnement

		Compt	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
0	Administration	1'153'568.63	685'476.82	1′171′810.00	651'950.00	1′105′003.53	686'362.00	
1	Ordre public	121'949.20	67′737.65	250'740.00	96'550.00	144'943.35	58'450.75	
2	Enseignement et formation	2'772'423.15	80'108.90	2'976'880.00	84'200.00	2'836'910.10	81'827.05	
3	Culte, culture et loisirs	391'869.05	105'224.10	499'560.00	103'660.00	347'490.50	108'309.15	
4	Santé	672'632.65	47'769.20	680'605.00	20'000.00	728'094.75	39'148.05	
5	Affaires sociales	1'014'421.90	61'556.85	1'224'500.00	47'500.00	1'106'588.61	27'226.65	
6	Transports et communications	510'230.12	43'573.35	635'680.00	45'700.00	566'577.00	111′130.10	
7	Protection + Am. Environnement	892'758.01	738'483.56	932'830.00	684'200.00	1'354'382.79	1'224'874.79	
8	Economie	12'387.00	1′115.80	25'230.00	1'800.00	16′792.55	1′119.20	
9	Finances et impôts	1'823'255.22	7'545'165.20	865'670.00	7'537'870.00	2'074'466.41	7'957'923.25	
	Totalisation	9'365'494.93	9'376'211.43	9'263'505.00	9'273'430.00	10'281'249.59	10'296'370.99	
	Résultat	10′716.50		9'925.00		15′121.40		

Récapitulation comptes des investissements

			Comptes 2011		Budg	et 2012	Comptes 2012	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	0	Administration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	1	Ordre public	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	2	Enseignement et formation	0.00	0.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00
	3	Culte, culture et loisirs	118'991.25	0.00	350'000.00	0.00	131'281.95	0.00
	4	Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	5	Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	6	Transports et communications	0.00	0.00	347'000.00	50'000.00	184'998.00	52′164.00
	7	Protection + Am. Environnement	85'240.65	128'525.25	550'000.00	125'000.00	63'578.50	523'123.10
é,	8	Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	9	Finances et impôts	0.00	0.00	300'000.00	0.00	0.00	0.00
		Totalisation	204'231.90	128'525.25	1'647'000.00	175'000.00	379'858.45	575'287.10
		Résultat		75′706.65		1'472'000.00	195'428.65	



Bilan 2012

		Bilan au	Bilan au
		01.01.2012	31.12.2012
1	ACTIF	9'882'006.15	10'129'494.56
10	Disponibilités	1'988'229.06	3'186'359.32
11	Avoirs	2'787'227.94	2'939'326.31
12	Placements	831'002.00	831'002.00
13	Actifs transitoires	217'519.15	376′196.43
14	Investissements	4'058'023.00	2'796'605.50
15	Participations	5.00	5.00
2	PASSIF	-9'882'006.15	-10′129′494.56
20	Engagements courants	-80'718.10	-139'618.15
22	Dettes à moyen et long terme	-7'560'000.00	-7′360′000.00
24	Provision	-519'215.90	-547'402.20
25	Comptes transitoires	-310′963.88	-266′597.85
28	Réserves	-1'133'461.42	-1'523'108.11
29	Fortune	-277'646.85	-292′768.25



Liste des engagements conditionnels ou des garanties

Liste des engagements conditionnets ou des garanties	État au	État au
Cautionnements	31.12.2011	31.12.2012
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - loyers	10′150.00	10′150.00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - crédit bancaire	60'000.00	60'000.00
Associations de communes (participations communales)		
Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut Lac français	1'446'173.00	1'298'093.00
Association de Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux	356'559.00	354'614.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	1'184'358.10	3'697'486.65
Service Social Sarine-Ouest, Neyruz FR	6'690.55	6'142.20
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	1'085'678.05	1'066'031.00
Corporation de triage forestier de Sarine-Ouest	2'947.00	7'415.45
Total	4'152'555.70	6'499'932.30

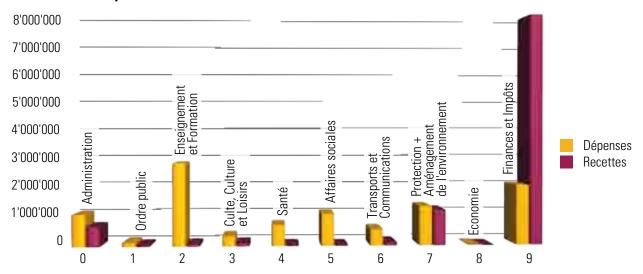
Répartition par tâches

	,	Comptes 2012		Dépenses	Dépenses
		Dépenses	Recettes	%	pour CHF 1'000
	Totaux fonctionnement	10'281'249.59	10'296'370.99	100.00	1′000
0	Administration	1'105'003.53	686'362.00	10.75	108
1	Ordre public	144′943.35	58'450.75	1.41	14
2	Enseignement et Formation	2'836'910.10	81'827.05	27.59	276
3	Culte, Culture et Loisirs	347'490.50	108'309.15	3.38	34
4	Santé	728'094.75	39'148.05	7.08	71
5	Affaires sociales	1'106'588.61	27'226.65	10.76	108
6	Transports et Communications	566'577.00	111′130.10	5.51	55
7	Protection + Aménagement de l'environnement	1′354′382.79	1'224'874.79	13.17	132
8	Economie	16'792.55	1′119.20	0.16	2
9	Finances et Impôts	2'074'466.41	7'957'923.25	20.18	202
	Excédents charges/produits fonctionnement	15′121.40		100.00	1′000

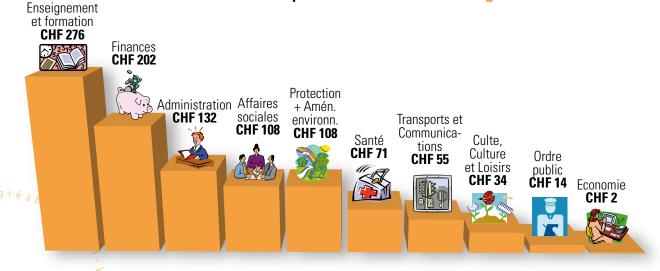
D'où proviennent nos recettes ?

ט	D ou proviennent nos recettes:		Comptes 2012		Recettes
		Dépenses	Recettes	Recettes %	pour CHF 1'000
	Totaux fonctionnement	10'281'249.59	10'296'370.99	100.00	1′000
0	Administration	1'105'003.53	686'362.00	6.67	67
1	Ordre public	144'943.35	58'450.75	0.57	6
2	Enseignement et Formation	2'836'910.10	81'827.05	0.79	8
3	Culte, Culture et Loisirs	347'490.50	108'309.15	1.05	11
4	Santé	728'094.75	39'148.05	0.38	4
5	Affaires sociales	1'106'588.61	27'226.65	0.26	3
6	Transports et Communications	566'577.00	111′130.10	1.08	11
7	Protection + Aménagement de l'environnement	1'354'382.79	1'224'874.79	11.90	119
8	Economie	16'792.55	1′119.20	0.01	0
9	Finances et Impôts	2'074'466.41	7'957'923.25	77.29	773
	Excédents charges/produits fonctionnement	15′121.40		100.00	1′000

Recettes & Dépenses communales



Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2012 où va l'argent du contribuable ?





Toujours des idées d'avance.







1754 AVRY-BOURG 3507 INTERLAKEN 11(2) MONTREUX

TV, Video, Hiff, Multimedia.

Les meilleures marques Le meilleur conseil Le meilleur service







Avry-Bourg 19-15 1754 Avry-sur-Matran 026/470 24 20 info@amadeus-ag.ch

Karine Bourdin



Impasse de la Charrière 1 1740 NEYRUZ

Tél 079 261 76 92

www.karine-bourdin.ch

Masseur Thérapeute Diplômée En soins naturelles Techniques et Thérapies Naturelles

Pour le soulagement et réajustement de vos **Tensions et Douleurs** aux niveaux

> Musculaire Ligamentaire Tendineux



Reconnue par les caisses maladies complémentaires Groupes (ASCA) prochainement (RME)



Parce qu'aujourd'hui consommer de l'energie doit se taire avec une conscience écologique.

WWW.FRIGAZ.CH



Votre source d'énergies





Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture Revêtement façade éternit Réparations en tous genres

Route des Simon 29 Tél. 026 - 477 13 80 1740 NEYRUZ Fax 026 - 477 13 14 j-p.chavaillaz@bluewin.ch Natel 079 - 627 14 63





Faire du déchet une ressource

0800 801 901 Agence de Rosé

www.veolia-es.ch

Laiterie-fromagerie Fam. Pasquier Philippe Rte du Puits 2 1740 Neyruz 026/ 477 18 12



Nos spécialités :

Gruyère AOC - Vacherin AOC Mélange-fondue - Yogourt - Sérac Crème double - Beurre - Lait pasteurisé...

Du lundi au vendredi

Samedi

Dimanche + jours fériés

8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00

8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

8h00 - 11h00



Constructions Bâtiment Génie civil



Partenaire idéal avec qualité et savoir-faire

Adressez-vous à MM. Gendre Pascal, Piller René et Vionnet Maurice à Neyruz

info@tacchinisa.com

Fax 026 425 83 39

frutiger-fribourg@frutiger.com

Tél. 026 425 83 33

Rte des Daillettes 21, Case postale 323, 1709 Fribourg

Tél. 026 424 40 21





JARDINIER-PAYSAGISTE A. Angéloz Sàrl

Production et vente de plantes en pots Espace fleurs coupées Création & entretien de jardins

1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch 026 475 52 51





Rte de Chandolan 6 1752 Villars-sur-Glâne 1 Tél +41 (0)26 409 78 00

info@moncorauto.ch www.moncorauto.ch MONCOR AUTOMOBILES SA CONCESSIONNAIRE PEUGEOT



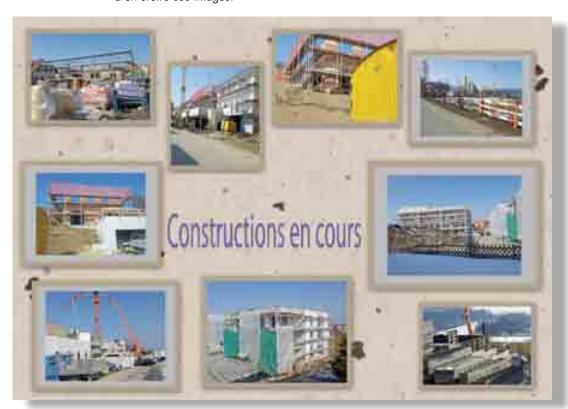


Le point sur les dicastères

2 - Constructions

Les constructions en cours

On ne peut pas dire que la cadence tourne au ralenti pour les constructions au sein de notre commune, surtout à en croire ces images.



Ceux qui préconisent un panorama plus agréable doivent savoir que nous arrivons bientôt au terme de ces impressionnants travaux de construction sur des parcelles classées en zone à bâtir depuis plus de 20 ans. Probablement que nous n'en verrons plus avant longtemps, puisque les terrains encore disponibles en zone à bâtir sont pratiquement épuisés. Ceci nous annonce donc un rythme de constructions réduit pour les années à venir.

Toutefois, il y a lieu de préciser que toutes les constructions actuellement en cours sont le fruit de la vision du Conseil communal qui était en place lors de l'entrée en vigueur du PAL actuel, qui pour rappel, date de 1991. Les multiples remarques concernant le bétonnage dans notre village sont donc les conséquences directes d'une stratégie vieille de plus de 20 ans.

S'ajoute à cela, une conjoncture avec des taux planchers qui profitent aux constructions avec pour conséquence, des projets trop souvent réalisés par des promoteurs dont la priorité n'est pas toujours l'harmonie de notre village. Les marges de manœuvre pour influencer les projets de construction, sur des parcelles déjà en zone, sont faibles pour la commune, surtout si les projets répondent aux exigences en vigueur.

La stratégie du Conseil actuel a permis de minimiser les « difformités » de ces gros projets, aujourd'hui en cours de réalisation. Souvenez-vous, le long du Verger, était prévu un mur de plusieurs mètres de haut comme protection antibruit abritant à l'arrière un alignement d'immeubles. Votre Conseil a travaillé ferme

pour obtenir une amélioration du projet dans son entier. Ce travail d'amélioration s'applique également pour les autres lotissements tels que le Tombé et le Nierlet. Il a beaucoup insisté pour que les promoteurs et architectes de ces projets réévaluent toutes les variantes avant de donner des préavis positifs. Par ailleurs, pour les trois grands projets que sont le Tombé, le Nierlet et le Verger, les riverains ont été impliqués afin de trouver des compromis acceptables pour tous.

Pour le Verger, la Commune et sa Commission PAL en collaboration avec son urbaniste et les architectes du projet, ont uni leurs efforts pour imaginer une entrée du village englobant digue antibruit et bande de mobilité douce

16

qui donnera un impact visuel bien plus agréable que le mur antibruit initialement prévu à 12 mètres de haut.

Le dernier exemple en date, dans la recherche permanente d'amélioration des projets immobiliers, c'est la forte incitation de la Commission d'énergie pour mettre en œuvre des technologies innovantes favorables à l'environnement et d'avenir. En effet, après un important travail, notre Commission, le fournisseur de gaz naturel et le maître d'ouvrage sont sur le point de décider la mise en place d'une Pile A Combustible (PACo) qui produira l'élec-

tricité et l'eau chaude pour un des immeubles du site. Il s'agit d'une première dans le canton et une des dix premières en Suisse. Un micro Couplage-Chaleur-Force (micro CCF) pourrait aussi trouver sa place sur le site. Ce système, basé sur des technologies plus conventionnelles, assure les mêmes fonctions que la PACo avec des rendements électriques légèrement inférieurs. Là encore, vos Autorités ont initié l'idée et mis les acteurs autour d'une table pour, elles l'espèrent, donner naissance à un projet précurseur.

■ 3 – Enseignement et formation

La bibliothèque scolaire bientôt informatisée

La bibliothèque de l'Ecole Terre-Lune s'apprête à entrer dans l'ère de l'informatique. Ce projet de passage d'une gestion « manuelle » à une gestion électronique de l'activité de la bibliothèque, dont la finalisation interviendra courant mai 2013, sera mis en place progressivement durant les semaines suivant les vacances de Pâques. Cette nouveauté consiste en l'installation d'un système informatique servant à répertorier l'ensemble des livres, gérer les échanges avec notre fournisseur (Bibliomedia à Lausanne) ainsi que les prêts, tout en fournissant des statistiques.

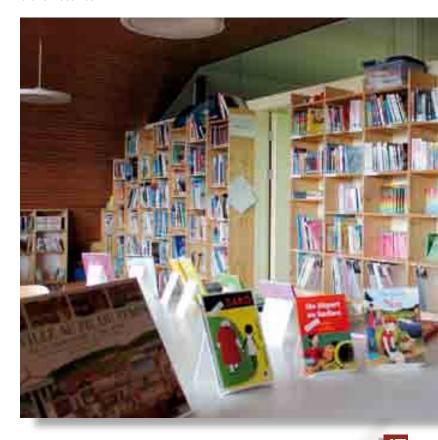
Corollaire de cette gestion électronique, les bibliothécaires n'auront plus besoin de leurs petites cartes en papier, si bien que le prêt des livres gagnera en rapidité. Autre avantage : l'emprunt de livres, basé sur un système d'échange bisannuel avec Bibliomedia, se fera de manière plus moderne (par ailleurs, notre fournisseur n'accepte plus une gestion « manuelle » des échanges).

La concrétisation de ce projet revêt une grande importance pour la bibliothèque de notre Ecole Terre-Lune, dont le succès n'est plus à démontrer. Pour mémoire, chaque classe la fréquente à raison d'une fois toutes les trois semaines, les élèves ayant la possibilité d'emprunter jusqu'à trois livres par période. A souligner que les enfants des écoles enfantines ont également la chance de s'y rendre, selon la même fréquence.

En dehors des heures de classe, pour les petits lecteurs assidus, la bibliothèque est également accessible librement le mardi et le jeudi de 15h45 à 16h15. Au total, la bibliothèque recense pas moins de 8000 prêts de livres par année!

A Neyruz, malgré les iPod, iPad et autres Wii, le livre a encore de beaux jours devant lui !

Nota bene : si vous avez des livres récents et en bon état susceptibles de venir garnir les étagères de notre bibliothèque scolaire, n'hésitez pas à contacter nos bibliothécaires.



2013 marque 300 ans de durabilité forestière

«Sans exception, toutes les civilisations considérées comme grandes se sont développées en pensant que les ressources étaient infinies. Elles ont en conséquence détruit l'environnement sans discernement.»¹

Durabilité européenne vieille de 3 siècles

Alors que les réserves de bois s'amenuisaient, la notion que «les maîtres des eaux et forez enquerront et visiteront toutes les forez et bois et feront les ventes qui v sont, en regard de ce que lesdites forez se puissent perpétuellement soustenir en bon estat» est évoquée en 1346 déjà dans l'Ordonnance de Brunoy sous Philippe VI de Valois, ceci afin de pérenniser les ressources forestières. Le concept de durabilité apparaît en 1713 pour la première fois dans un traité allemand complet sur l'économie forestière «Sylvicultura oeconomica». Son auteur, Hans Carl von Carlowitz (1645-1714), était administrateur des mines en Saxe et devait faire face à la pénurie de bois suite à la surexploitation des forêts pour l'étayage et l'approvisionnement des fours. Son ouvrage présente des instructions et réflexions quant à la gestion durable des ressources forestières. La journée internationale de la forêt du 21 mars retient donc cette date de 1713 afin de commémorer 300 ans de gestion forestière durable.

La durabilité, c'est quoi ?

Selon la FAO²: «La gestion durable des forêts signifie la gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes».



La durabilité est atteinte lorsqu'un équilibre est trouvé entre les trois piliers de fonctionnement d'une société.

La forêt est à l'image de l'équilibre nécessaire entre piliers du fonctionnement durable d'une société (voir schéma ci-dessus). Elle produit du bois, accueille le public et abrite un milieu naturel riche. L'harmonie entre ces fonctions vitales est nécessaire à notre bien-être. En d'autres termes et de manière simpliste : «Il n'est pas exploité annuellement plus de bois que la forêt n'en produit.» Ce principe élémentaire de durabilité est appliqué déjà depuis de nombreuses décennies en Suisse et dans notre canton. Ce principe a permis de conserver l'étendue de nos forêts. En réalité, nous n'exploitons pas la totalité de l'accroissement des forêts du canton de Fribourg. En effet, ces dernières produisent environ un demi million de mètres cubes chaque année et nous n'en exploitons que 275'000 m³.



Les forêts fribourgeoises produisent un cube de 24 cm de côté chaque seconde.

Exploitation forestière durable

En plus d'une exploitation mesurée, la sylviculture³ moderne et durable est attentive à la composition d'une forêt en fonction des caractéristiques du milieu naturel présent. Chaque espèce d'arbre ayant des besoins spécifiques est introduite ou favorisée en fonction du type de sol, de l'altitude, de l'exposition ou encore des conditions hydrologiques rencontrées. Les forêts ainsi exploitées présentent un aspect plus proche de la nature. Une attention particulière est encore apportée à la préservation des sols. L'utilisation d'engrais ou d'herbicides est notamment interdite en forêt. Tous ces éléments contribuent au maintien de la diversité biologique, de la productivité mais aussi pérennise un accueil du public de qualité en forêt. L'équilibre des 3 piliers écologique - social économique est ainsi recherché en permanence.

La durabilité de demain

La Suisse s'est dotée depuis la fin du 19^{ème} déjà d'une législation forestière très aboutie, ce qui a permis de protéger et de conserver de manière efficace l'aire forestière. La forêt de demain devra faire face aux toujours plus nombreuses et diverses sollicitations de la société. Il s'agira alors de préserver ce fragile équilibre entre les trois piliers, gage de la durabilité humaine.

Hauterive FR, 2013

Service des forêts et de la faune, Frédéric Schneider Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement

¹François Le Tacon, Directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), France

²Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA ou FAO en anglais)

sylviculture : culture de la forêt (sylva en latin)



■ 5 – Affaires sociales et structures d'accueil ···

Repas à domicile : 10 ans

En septembre 2002, la Commission d'entraide, sous l'impulsion de Mme Anne-Rose Odin, lançait le service des repas à domicile. Les repas préparés à la Résidence St Martin sont livrés par une bonne dizaine de bénévoles. Nous avons commencé avec 48 repas par mois et sommes maintenant à une moyenne de 144. De septembre 2002 à décembre 2012, pas moins de 15'605 repas ont été livrés. Grâce au dévouement de tous nos bénévoles, malades, personnes âgées, convalescents sont assurés d'avoir un excellent repas livré bien chaud.

Cette année, MM. Jean-Marie Descloux et Charles Rossier ont quitté le groupe des bénévoles, après 10 ans de très bons et loyaux services. Le Conseil communal les a vivement remerciés de leur engagement.

Merci aussi à Mmes Hélène Bongard, Monique Gendre, MM. Jean-Claude Chatagny, Etienne Devaud, Michel Hermann, Yvano Kopp, Gérard Odin, Joseph Odin, Georges Rolle, Max Roth, Roger Stroude et Michel Sulger, bénévoles actuels.

N'oublions pas Mme Sabine Roth, coordinatrice et lien entre les récipiendaires, les bénévoles, la cuisine du Home et l'Administration communale, et ce depuis le début.

Vous qui lisez ce message, avez un peu de temps à consacrer au bénévolat, avez envie de rejoindre un groupe bien sympathique, vous pouvez contacter Mme Roth ou Mme Varenne.

Plus les bénévoles sont nombreux, moins la charge est lourde.

Evaluation des besoins en place d'accueil préscolaire et extrascolaire

La mise en œuvre de la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) et de son règlement d'application, marque l'introduction d'une participation financière du canton, des employeurs, des parents et des communes.

Selon l'article 6 LStE, les communes doivent évaluer tous les quatre ans, le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial. L'évaluation comprend au minimum, les besoins en matière de crèches, de familles de jour, ainsi que de structures ayant pour but premier, la socialisation des enfants. Pour le domaine extrascolaire, elle comprend les besoins de prise en charge permettant la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

Notre commune est bien desservie. Nous avons sur notre territoire une crèche avec 25 places, un accueil extrascolaire (depuis plus de 10 ans), de nombreuses mamans de jour. Les ménages de notre commune ayant un ou des enfants en âge préscolaire (0-4 ans), un ou des enfants fréquentant l'école enfantine et/ou primaire, seront contactés pour répondre à un questionnaire d'évaluation des besoins. La contribution à cette enquête est très importante, puisqu'elle permettra d'évaluer les besoins spécifiques de notre commune en places d'accueil de la petite enfance (places d'accueil en crèche, places d'accueil chez des assistantes parentales et besoins de socialisation en école maternelle/groupe de jeu). D'avance un grand merci aux parents de leur participation éclairée.

■6 – Édilité, voirie, sociétés

Route cantonale, feux piétons devant l'école

Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de soleil rasant, les feux ont été modifiés pour les véhicules, mais pas pour les piétons. Il est impératif de traverser seulement lorsque le feu est vert pour les piétons.

Routes communales

L'aménagement des routes classées en zone 30 (Nierlet et Marchet) est retardé par les constructions en cours. Les bordiers seront informés au moment des réalisations.

Elimination des déchets

Le système de collecte des sacs poubelles est étudié en ce moment par le Conseil communal. En effet, de nombreuses remarques et demandes lui parviennent régulièrement. Ce système pourrait être amélioré.

Matériaux inertes : Seulement des quantités restreintes de déchets inertes sont à déposer dans la benne concernée. Il s'agit de carrelage, déchets de terre cuite, cendres de cheminée de salon, céramique, porcelaine, vaisselle, verres de fenêtres, miroirs, gravats.

Les objets récupérables par les usagers sont placés en évidence, ainsi que le bois non traité et pouvant servir de combustible.

En cas de doute, consultez le site www.neyruz.ch (liens rapides, déchetterie).

Dans tous les cas, les usagers sont invités à respecter les indications des surveillants mandatés par le Conseil communal.







Passages piétons devant l'école

Suite aux différentes remarques de parents d'élève et d'automobilistes concernant le manque de visibilité du feu rouge, direction Cottens, lorsque le soleil rasant de fin de journée éblouit, une séance avec les spécialistes du Service cantonal des Ponts et Chaussées et du Service de la mobilité a eu lieu.

Les représentants de ces services ont conseillé à la commune de prendre les mesures suivantes :

- Les feux de signalisation pour les automobilistes seront éteints; lorsqu'un piéton appuiera sur le poussoir correspondant pour traverser, le feu pour les automobilistes deviendra tout d'abord orange clignotant, puis orange fixe et ensuite passera au rouge.
- Les feux de signalisation pour les piétons resteront au rouge. Lorsqu'un piéton appuiera sur le poussoir correspondant pour traverser la route, le feu piéton passera au vert.

Ces modifications sont en vigueur depuis le lundi 18 février 2013.





■8 - Aménagement du territoire

« Neyrergie » votre Commission de l'énergie

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, la manifestation dédiée à la mobilité alternative sera du passé. Cependant la mobilité alternative est encore devant nous. Neyruz a entraîné Sarine-Ouest dans l'opération vélo électrique dans le but d'offrir la possibilité à un plus grand nombre de profiter de l'opportunité d'acquérir une belle machine pour un prix attractif. Le rabais obtenu était également fonction du bassin de population concerné par l'action. En effet, plus le volume est important meilleures sont les conditions. Cependant ces fantastiques conditions sont uniques et s'appliquent jusqu'à la fin juillet 2013. Passé ce délai, les prix reprendront leur niveau du marché. Etant donné l'énergie déployée pour organiser cette action, celle-ci ne sera pas reconduite avant très longtemps; donc si vous envisagez d'acquérir dans les prochaines années un tel engin, nous ne pouvons que vous recommander de saisir l'opportunité.

La seule restriction que vous devrez respecter est de ne pas revendre la machine dans les 6 mois après la livraison.

Pour rassurer les sceptiques, nous pouvons vous communiquer que le fabricant s'est engagé à conclure un contrat avec un garage dans la région de Neyruz, afin L'Ecureuil neyruzien opte pour la

Mobilité alternative



d'assurer localement le service après-vente et les cas de garantie, laquelle est de deux ans. Il s'est également engagé à assembler les vélos à partir de composants neufs (pas de vieux stock) dans ses ateliers genevois.

Le fabricant avec la collaboration de la commune de Neyruz a mis en place une deuxième voie d'approvisionnement, seconde source, pour le cas où la fourniture de pièces de rechange ne pourrait plus être assurée par Advancer SA, notre partenaire dans cette opération.

Le site neyruz.ch vous informe dans le détail sur la procédure d'achat.

La Commission de l'énergie « Neyrergie » vous souhaite de belles balades et des déplacements professionnels confortables, respectueux de l'environnement en soulageant votre portemonnaie et pour couronner le tout en vous moquant des bouchons du matin.



Garage Nicolas Limat SA | Neyruz | 026 477 90 90

Location motoculteur - scarificateur Service Vente et réparation Programme complet de petites machines Tondeuses robot Ambrogio

vente - réparation toutes marques







TRI COLLECT, Frédéric Zeller

Rte d'Onnens 10 - 1740 Neyruz

« Simplifiez-vous la vie et recyclez facilement »

- Tri Collect offre aux particuliers de Neyruz un service hebdomadaire directement à domicile
- Simple à tous points de vue grâce au sac unique
- Un prix attractif de Fr. 20.- par mois et par ménage

Contact: 077 470 65 97 ou tri.collect@gmail.com





La commune de Neyruz remercie tous les annonceurs présents sur cette publication.



sac commence, sac charose, sac crilège, sac cagé, sac cueillir, sac climaté, sac contumé, sac ripant, sac complir, sac ké, sac rifices, sac

quitté, sac caparé, sac clamé, sac commodé, sac roudé, sac céléré, sac cordé, sac croupir, sac hoche, sac croché, sac rebleu, sac cumulé, sac couplé, sac oquiné, sac quiescé, sac tivé, sac rément vôtre car ce sac est beau!: www.sng-sacs.ch



PEINTURE
 PAPIER PEINT
 DECORATION

Case Postale 39 1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75 Fax 026 477 31 68





Techniques de chauffe

Brûleurs à mazout et à gaz, régulations, pompes à chaleur, chauffages solaires

1482 Cugy

Olivier Toye

Tél. 026 660 38 31 079 426 10 52

CARROSSERIE - PEINTURE

Christian Mettraux SA

Dépannage officiel 24h / 24h Véhicules de remplacement 🔏

Carrosserie agréée par les assurances

1740 Neyrux 026 477 30 00

carrosserie.mettraux@bluewin.ch

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES NYMPHÉA



Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ©
Fleurs de Bach
Body Detox ©

Technicienne de sonté diplâmée et reconnue par les caisses maladie Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz Tél. 026 477 25 05 nstitut Mohégane

Cothorine Brodond

Catherine Brodard Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz 079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage -Cours maquillage -Forfait mariage.

www.mohegane.ch

Société de Laiterie Congélateur collectif Case dès 100 litres CHF40.- / an

Jean-Marc Schorderet, gérant



079/478 88 05



Tous soins dentaires

- Urgences 7/7 j. Implants Orthodontie
- · Parodontie · Hygièniste · Esthétique



Tel. 026 309 26 26

Hervident Centre Dentaire Fribourg SA Avenue de Beauregard 10 1700 Fribourg





Informations officielles

Site internet communal www.neyruz.ch

Visitez le site internet communal www.neyruz.ch.

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y retrouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz.

Répondez aux sondages et donnez votre avis.

N'oubliez pas également de vous inscrire sur notre site internet pour accéder aux différentes discussions de notre forum.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- Les demandes de carte d'identité peuvent être déposées auprès de la Commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses
 Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Les commandes de passeport et de passeport provisoire s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la Commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rue Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 20

Les émoluments administratifs pour l'établissement d'une carte d'identité sont perçus directement au Bureau communal lors de l'enregistrement de vos données. Les tarifs et la durée de validité des documents d'identité se détaillent comme suit :

Passeport 10	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	65.00
Adultes	10 ans	145.00
Carte d'identité	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	35.00
Adultes	10 ans	70.00
Passeport 10 + Carte d'identité	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	78.00
Adultes	10 ans	158.00

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.



Alarme du feu

Principaux numéros de téléphone et contacts

118

026 305 75 25

026 305 30 01

079 253 97 51

026 305 87 55

Alainie uu ieu	110
Commandant du feu :	
M. Jean-Pierre Chavaillaz	026 477 13 80
Remplaçant Commandant :	
M. Guillaume Oehen	026 477 00 87
 Gérant des cultures 	
et inspection du bétail :	
M. Jean-Louis Schafer	026 477 32 15
Gérard Mettraux, Suppléant	026 477 18 01
 M. Guy Menoud, garde-faune 	079 636 23 61
Inondations, Pollutions,	
Hydrocarbure	118
 Service Ambulance de la Sarine SAS 	144
Section des Samaritains :	
Responsable du matériel :	
Mme Faoro Anne-Lise	026 477 18 89
et si non réponse	076 579 18 89
Inscriptions et cours :	
Mme Marie-Françoise Boschung	026 477 16 20
,	079 636 49 54
 Secrétariat communal / Caisse 	
communale / Agence AVS	026 916 15 50
 Secrétariat communal / Fax 	026 916 15 51
 Secrétariat communal / e-mail ne 	yruz@neyruz.ch
 Responsable administratif 	
communal et Agent AVS :	
M. Christian Stucky	026 916 15 50
 Syndic : M. Jacques Morel 	079 606 50 85
Forestier communal :	
M. Jean-Paul Borne	
IVI. OCAIT I dai Dottic	079 606 35 37
Voirie de Neyruz	079 606 35 37 026 916 15 79
 Voirie de Neyruz 	026 916 15 79
Voirie de NeyruzCure catholique romaine	026 916 15 79 026 477 12 20
Voirie de NeyruzCure catholique romaineParoisse réformée	026 916 15 79 026 477 12 20
Voirie de NeyruzCure catholique romaineParoisse réforméeEtat civil :	026 916 15 79 026 477 12 20

1700 fribourg ec-sarine@fr.ch

la Protection de la Population,

Protection civile « La Brillaz » :

M. Fredy Schläfli, chef OPC

Gendarmerie cantonale de

Service des Affaires Militaires et de

• Chef de section militaire :

Fribourg SAMPP

Prez-vers-Noréaz

Horaire d'ouverture de l'Administration communale

Nous vous communiquons les horaires d'ouverture de l'Administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	09h30 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	09h30 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	09h30 à 11h30	13h30 à 16h00
Vaille de fêt	a la burragu sat fe	rmo 6 l'amrà a maidi

Veille de fête = le bureau est fermé l'après-midi

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous

Cartes journalières CFF « FlexiCard »

L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse neyruz@neyruz.ch.

Casier judiciaire

Les particuliers peuvent commander un extrait du casier judiciaire, soit auprès de l'un des 2000 offices postaux, soit par internet à l'adresse : www.casier.admin.ch .

Commande de bois de feu

Pour toute commande de bois de feu, vous pouvez vous adresser à la Corporation de triage de Sarine-Ouest. Veuillez contacter le forestier de triage M. Jean-Paul Borne au 079 606 35 37 ou par e-mail à jean-paul.borne@fr.ch.



Feu bactérien

Un préposé communal au contrôle du feu bactérien a été nommé. En cas de doute d'infection, vous pouvez contacter l'Administration communale qui se chargera d'organiser une visite avec le responsable.

Petites règles essentielles à respecter

Nous vous rappelons quelques règles à respecter pour que chacun se sente bien chez-soi et aime se promener dans notre village:

- Les propriétaires de chiens ont l'obligation de tenir leur animal en laisse ou de l'attacher lorsque des raisons d'hygiène, de sécurité ou de tranquillité l'exi-
- Pensez aux autres lorsque votre chien a des besoins urgents.
- Il en va de même pour les propriétaires de chevaux.
- Entretenez vos haies vives et émondez vos arbres et arbustes bordant les routes publiques de la Commune afin de maintenir la sécurité du trafic.
- Concernant la tonte de vos gazons, faites preuve de bon sens en respectant les heures de repas et en évitant les heures tardives.
- Ne brûlez pas vos déchets, c'est interdit.
- Respectez le repos du dimanche.

Sécurité aux abords des bâtiments communaux (Aigle Noir, Complexe communal et école)

Le Conseil communal vous rappelle que lors de toute manifestation villageoise à l'Aigle Noir (loto, bal, repas d'affaires, etc...), les personnes qui s'y rendent en voiture sont priées de bien vouloir parquer leur véhicule sur les parkings de la Carrida et/ou du Complexe communal et non pas aux alentours du restaurant et sur les trottoirs.

Il prie également les parents venant amener leurs enfants à l'école d'utiliser exclusivement le parking du Complexe communal. Afin de garantir une sécurité maximale aux abords des bâtiments scolaires, il est interdit de déposer les enfants sur la place de l'église ou devant la Maison communale.

En outre, il vous rappelle également qu'il est strictement interdit de traverser les voies CFF pour des raisons évidentes de sécurité.

Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat! Pour une courte ou lonque période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp:

- Mme Sabine Roth: 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)
- Mme Isabelle Varenne: 026 477 33 58 (conseillère communale responsable des Affaires sociales)

Croix-Rouge fribourgeoise

Service de puériculture

Des consultations sont mises à disposition sur rendezvous selon l'horaire ci-dessous.

Le calendrier des consultations 2013 est le suivant : Neyruz, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, le 4ème mercredi du mois : 24 avril, 26 juin, 24 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 9h30 au 026 347 39 69.

S'agissant des services aux personnes âgées et pour les familles, nous vous suggérons de vous rendre sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou adressez un e-mail à

fribourg@lire-et-ecrire.ch.

Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch .



Caritas Fribourg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

Bourse aux articles d'enfants

La Fédération Romande des consommateurs (FRC) (section Fribourg) organise diverses bourses aux articles d'enfants. Vous pouvez prendre contact avec les numéros de téléphones ci-dessous afin d'obtenir de plus amples informations sur les dates et sur les différents horaires de ces manifestations :

- Fribourg Renseignements : 077 436 51 17 Lieu : Salle des fêtes St-Léonard (bus no 1)
- Belfaux Renseignements : 077 405 42 00 Lieu : Salle paroissiale.

Pro Senectute Canton de Fribourg

Pro Senectute est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.

Cette association peut, en autre, mettre à votre disposition ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, veuillez contacter Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1 Tél. 026 347 12 40.

RéseauBénévolatNetzwerk

Une manière de rester actif est de s'engager dans une activité bénévole.

Le RéseauBénévolatNetzwerk soutient l'engagement bénévole et se veut plate-forme d'échanges entre personnes désireuses de s'engager et associations en recherche de bénévoles.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter **RéseauBénévolatNetzwerk**, Rte de la Fonderie 8c à 1700 Fribourg, par téléphone au 026 422 37 07, par courriel à info@benevolat-fr.ch ou consulter le site internet www.benevolat-fr.ch

Elimination des restes d'aliments

Depuis le 01.07.2011, la transformation de déchets de table et de cuisine en aliments pour animaux est définitivement interdite en Suisse. En collaboration avec le Service de l'environnement (SEn), le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a donc élaboré une brochure destinée aux différents acteurs concernés. Cette dernière peut être téléchargée sur les sites ci-dessous. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec l'un ou l'autre Service aux coordonnées suivantes :

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV)

Chemin de la Madeleine 1, 1763 Granges-Paccot Tél. 026 305 80 00 - E-mail: saav-vc@fr.ch - Internet: www.fr.ch/diaf

Service de l'environnement (SEn)

Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg Tél. 026 305 37 60 - E-mail: sen@fr.ch - Internet: www.fr.ch/sen

Premier mai: la tradition ne se perd pas

Les enfants de Neyruz viendront chanter aux portes des maisons le 1^{er} mai. Pour que cette jolie tradition ne se perde pas et que les airs d'hier et d'aujourd'hui égaient encore longtemps nos oreilles et nos cœurs, nous vous demandons de leur faire bon accueil. Merci à tous ces chanteurs en herbe.

Offre d'emploi auprès de la commune de Neyruz

La commune de Neyruz met au concours le poste de préposé(e) au contrôle des habitants à 70% pour le 1er septembre 2013 ou à convenir.

Domaine d'activité: gérer le service du contrôle des habitants qui recense en permanence la population. Contrôle de l'arrivée et du départ des citoyens sur le territoire communal, les changements d'adresse ou d'état civil des résidents. Gérer également l'organisation des scrutins fédéraux, cantonaux et communaux. Accueil et information à la population au guichet, par téléphone et par mail. Des connaissances dans le domaine de la construction et de la comptabilité constituent un avantage pour le soutien aux autres services de l'Administration communale.

Votre profil : être titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce ou formation équivalente; maîtrise des outils informatiques; faire preuve de flexibilité, d'esprit d'équipe en sachant prendre des initiatives. Aisance rédactionnelle et connaissances de l'allemand et l'anglais souhaitées.

Envoi des candidatures : les offres de services, accompagnées d'un dossier de candidature, sont à adresser jusqu'au vendredi 19 avril 2013 à l'Administration communale de Neyruz FR, Candidature préposé(e) au CdH, Rte de Romont 4, CP 11, 1740 Neyruz FR

Renseignement: Christian Stucky, responsable administratif communal, se tient à votre disposition (026 916 15 55 — christian.stucky@neyruz.ch).

Commande d'extrait du registre des poursuites

Commander et payer un extrait du registre des poursuites via Internet

Le site www.fr.ch/commander permet de commander un extrait du registre des poursuites par Internet, sans passer au guichet des Offices de poursuites.

Le palement se fait par carte de crédit, selon un système sécurisé. L'acte vous est ensuite envoyé par courrier dans les 3 jours ouvrables.

ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG Direction de la sécurité et de la justice Sicherheits- und Justicelirektion 530

Planning des collectes d'ordures - 2013

Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1			1					
2			2			1		
3	1		3			2		
4	2		4	1		3		
5	3		5	2		4	1	
6	4	1	6	3		5	2	
7	5	2	7	4	1	6	3	1
8	6	3	8	5	2	7	4	2
9	7	4	9	6	3	8	5	3
10	8	5	10	7	4	9	6	4
11	9	6	11	8	5	10	7	5
12	10	7	12	9	6	11	8	6
13	11	8	13	10	7	12	9	7
14	12	9	14	11	8	13	10	8
15	13	10	15	12	9	14	11	9
16	14	11	16	13	10	15	12	10
17	15	12	17	14	11	16	13	11
18	16	13	18	15	12	17	14	12
19	17	14	19	16	13	18	15	13
20	18	15	20	17	14	19	16	14
21	19	16	21	18	15	20	17	15
22	20	17	22	19	16	21	18	16
23	21	18	23	20	17	22	19	17
24	22	19	24	21	18	23	20	18
25	23	20	25	22	19	24	21	19
26	24	21	26	23	20	25	22	20
27	25	22	27	24	21	26	23	21
28	26	23	28	25	22	27	24	22
29	27	24	29	26	23	28	25	23
30	28	25	30	27	24	29	26	24
	29	26	31	28	25	30	27	25
	30	27		29	26	31	28	26
	31	28		30	27		29	27
		29		31	28		30	28
		30			29			29
					30			30
								31

= les jours de ramassages.

= les jours fériés sans ramassage.

Cours d'Aviron





Cours d'aviron

Pour adolescents, à partir de 13 ans, atteints d'asthme ou autres maladies respiratoires

Ruderkurs

Für Jugendliche ab 13 Jahren mit Asthma oder anderen Atemwegserkrankungen



Lieu des cours / Kursort :

Lac de Schiffenen Schiffenensee

Renseignements : Weitere Auskünfte :

Ligue pulmonaire fribourgeoise Lungenliga Freiburg tél.: 026 426 02 70 www.liguepulmonaire-fr.ch www.lungenliga-fr.ch info@liguepulmonaire-fr.ch

Organisé en collaboration avec la société d'aviron de Fribourg Organisiert in Zusammenarbeit mit dem Ruderklub Freiburg

30



Rideaux - Moquettes - Parquets Revêtements de sols PVC

Rte André-Piller 33b - Zone Industrielle 3 - 1762 Givisiez Tél. 026 466 26 65 - Fax 026 466 27 62 info@creation-interieur.ch - www.creation-interieur.ch

CREATION INTERIEUR B E R N A R D G A I L L A R D



Rte de la Glâne 11 - 1700 Fribourg - 026 322 38 89 - 079 436 56 12 - info@couleursplus.ch









magnifiques 5,5 pièces à vendre www.lespommiers-neyruz.ch

renseignements: 026 347 32 00

Votre centre bureautique à Givisiez







Route André-Piller 2

1762 Givisiez

Département mobilier de bureau : Département copieur, fax, imprimante : Département papeterie :

tel. 026 347 26 26 tel. 026 460 20 00 tél. 026 460 20 30





www.interofficeduplimob.ch www.dupli.ch www.dupli.ch



La vie Associative de notre Commune

Club de Pétanque La Rincette



Le Club de pétanque La Rincette invite la population neyruzienne

à participer à la Fête Nationale

qui sera organisée le mercredi soir 31 juillet 2013 sur la place du Complexe communal.

Des informations sur cette manifestation parviendront à la population par tout-ménage en temps opportun.

D'avance, nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion afin de partager un moment de convivialité et d'amitié.

Invitation cordiale à toutes et tous.

25^{ème} anniversaire / 1988 - 2013

Le Club de pétanque La Rincette invite la population neyruzienne et les sociétés villageoises à venir fêter ce bel événement en participant à un

TOURNOI VILLAGEOIS DE PETANQUE

qui aura lieu le samedi 24 août 2013 dès 09h00 au Centre sports et loisirs Les Simon.



Le tournoi sera suivi dès 18h30 d'un BAL EN FORÊT sur le thème des Années 60-80

animé par l'excellent musicien Rocco.

Différents bars seront ouverts durant toute la manifestation, soit pour étancher votre soif, soit pour remplir votre estomac...:

à midi : menu du 25^{ème} et dès la fin de journée : paëlla et pizza.

Le tournoi de pétanque sera composé de triplettes. Un tout-ménage sera envoyé vers fin avril afin de vous permettre d'inscrire une ou plusieurs équipes de 3 personnes (famille, voisins, amis, société, etc.)

Réservez donc votre journée du 24 août 2013 et venez nous rejoindre nombreux sur le magnifique site des Simon.

D'avance merci!

Club de Pétanque La Rincette

Cours de tennis pour enfants et adultes

Le Tennis Club Neyruz vous informe ci-dessous des cours organisés pour cette année 2013 :

- 6^{ème} camp multisports du 8 au 12 juillet 2013 (jeunes nés entre 2007 et 1996)
- Cours juniors durant les semaines 20, 21, 22, 23, 24 et 25 (1h par semaine)
- Cours juniors du 15 au 19 juillet 2013 (1h30 par jour)
- Cours juniors du 22 au 29 juillet 2013 (1h30 par jour)
- Cours privés ou en groupe pour adultes (durant l'été)
- Cours juniors d'hiver (1h par semaine durant 24 semaines)

Consultez notre site internet pour obtenir les informations détaillées !!

www.tcneyruz.com





ENVIE DE JOUER AU FOOT ?



Tu es né(e) en 2007 ou avant, alors rejoins-nous au FC Neyruz

Inscris-toi sans faute avant le 21 juin 2013 (pour la rentrée de septembre prochain) auprès de David Maillard maillarddad@gmail.com ou tel 076 346 06 64



Emilie, Marie et j0 Mettraux de Neyruz

participent à « Un Air de Famille » de la Radio Télévision Suisse (RTS).

Une nouvelle émission musicale qui réunit 12 familles de toute la Suisse romande.

A découvrir sur vos écrans la famille Mettraux le

samedi 8 juin 2013 à 20h10, RTS1



Société de jeunesse ľAiglon



Par la présente, nous avons le regret de vous annoncer la dissolution de la Société de jeunesse l'Aiglon de Neyruz avec effet au 31.12.2012.

Après mûre réflexion et recherche de solutions, nous nous voyons dans l'obligation d'arrêter la société par manque de membres actifs.

C'est avec nostalgie que nous avons décidé d'organiser une dernière fois la St-Nicolas pour notre village en décembre 2012.

Le solde de la caisse a été remis à la commune et est à la disposition de toute personne souhaitant reprendre la société dans une durée de 10 ans. Passé ce délai, le montant sera remis à l'association « Théodora ». Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, à la vie de cette belle société.

Le comité et les membres de la Jeunesse l'Aiglon

Nevruz, le 31 décembre 2012

Communiqué du Conseil communal

Signe de l'évolution du temps, les Aiglons n'existeront plus en 2013. Le Conseil communal remercie toutes les générations de celles et ceux qui se sont engagés pour les jeunes du village, et en particulier le dernier comité pour son ultime effort. Si une relève se présentait, une modeste somme reste à disposition.



CAV, commission d'animation villageoise

Animations proposées par la CAV (Commission d'animation villageoise en 2013)

Pour plus de précisions, consultez le site www.neyruz.ch

Concours photos 2013 Sur le thème



Règlement du concours

- Le concours est ouvert à tout photographe non professionnel habitant Nevruz.
- Chaque participant peut présenter au maximum 2 photos du village de Neyruz.
- Toutes les photographies doivent être présentées sous forme d'un tirage papier format 20 X 30.
- Les photos ne peuvent être un montage effectué avec des movens informatiques ou techniques. L'auteur doit pouvoir fournir le support d'origine (film ou fichier).
- Les coordonnées du participant doivent être inscrites sur une étiquette autocollante au dos de la photo (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) ainsi que la date et le lieu de la prise de vue.
- Un jury établira un classement et des prix seront attribués aux gagnants le samedi 28 septembre 2013 à 10 h au Four Grenier (1er prix Fr. 200.00, 2ème prix Fr. 150.00 et 3ème prix Fr. 100.00).
- Les photos restent propriété de la Commission d'animation villageoise de Neyruz qui se réserve le droit de les exposer dans les bâtiments publics communaux.
- Si des photos ne correspondent pas au règlement, elles seront retournées directement à son expéditeur et ne participeront pas au concours.
- Chaque participant accepte les conditions ci-dessus et reconnaît être l'auteur de la photo envoyée pour le concours.

Les photos devront être apportées ou envoyées à : Administration communale « Concours photos 2013 » Rue de Romont 4 1740 Neyruz

Pour tout renseignement complémentaire : 079 / 374 97 94 Véronique Currat

Le délai est fixé au 31 août 2013



lecureul Informateur 🐙



CAV exposition d'artistes au four grenier - 26, 27 et 28 avril 2013

Pour la 3^e fois depuis sa création en 2009, votre Commission d'Animation Villageoise organisera une exposition d'artistes au Four-Grenier. Cet événement aura lieu les 26, 27 et 28 avril prochains, et réunira les oeuvres de deux artistes neyruziens confirmés.

Né ici et à présent retraité, **Jean-Paul Bongard** peint

avec bonheur depuis 1991 des paysages divers et subtils à l'aquarelle et à l'acryl, parfois croqués en pleine nature au gré de ses voyages. Originaire de Bourgogne, Xavier Vimal a commencé à peindre dans les années 2000, et à créer des sculptures alliant le

fer à béton et la pierre où l'ombre et la lumière se partagent l'espace.

Tous deux ont déjà exposé collectivement ou individuellement à de nombreuses reprises.

Une partie des bénéfices sera respectivement reversée à deux associations caritatives à but non lucratif.

L'invitation au vernissage, qui se tiendra le vendredi 26 avril à 17h00, s'adresse à tous. Merci de réserver un accueil chaleureux à nos artistes.

Galerie au Four-Grenier de Neyruz **EXPOSITION**

d'artistes neyruziens 26, 27 et 28 avril 2013



Jean-Paul Bongard Aquarelles - Acryls



Xavier Vimal Sculptures - Huiles

Invitation Vernissage Vendredi à 17h00

Horaire:

Vendredi 17h00-20h00 10h00-19h00 Samedi Dimanche 10h00-17h00

Organisation: Commission d'Animation Villageoise, Neyruz



CAV, animations en 2013

Pour connaître les évènements organisés, consultez régulièrement www.neyruz.ch, (culture, loisirs et sociétés locales — Commission d'animation).

Four à pain ouvert au public

Voici les dates qui vous sont proposées en 2013: Samedi 20 avril, samedi 18 mai, samedi 22 juin, samedi 28 septembre et samedi 26 octobre.

Vous avez la possibilité de cuire au feu de bois vos pâtes levées, en vous inscrivant jusqu'au mercredi soir auprès de Mme Marie-Claire Mettraux (026 477 18 64) ou de Mme Nadia Macor (079 207 07 86).

Il y aura deux fournées, une à 9h00 et une à 11h00. On ne pourra pas ouvrir le four en dehors de ces moments précis. exposer vos objets (qui devront porter un prix clair). Taxe d'inscription Fr 10.00.

N'attendez pas pour vous inscrire car les places sont limitées!

Ces manifestations feront l'objet d'un tout-ménage à Neyruz et, en cas de pluie, elles seront reportées au samedi 11 mai 2013.

Inscriptions et renseignements par tél. 079 635 9391 ou par email joellecousinou@yahoo.fr





CAV troc et coffre

Troc et vente de plantes & coffre ouvert

Pour la première fois, le 4 mai 2013, la CAV proposera un «Troc et Vente de Plantes» au Four-Grenier de 8h00 à 16h00, ainsi qu'un «Coffre Ouvert» de 8h00 à 12h00. Ces manifestations seront ouvertes à tous les amateurs de Neyruz et des alentours. Des produits du four seront également vendus à cette occasion.

Chaque printemps, des jardiniers divisent des plantes vivaces devenues encombrantes, ôtent celles qui ont repoussé ailleurs, ou font leurs propres plantons. Les plantes devront être étiquetées en vue d'être échangées (vivaces racinées, semis d'annuelles, plantons de légumes...) avec le nom de la plante et le prix, pour les cas où des acquéreurs n'auraient rien à proposer en échange. Taxe d'inscription Fr 5.00.

Le printemps est également propice au «Coffre Ouvert». Une place de parc sera mise à disposition pour votre voiture, et un espace à l'arrière (2m maximum) pour



PRÉCIEUX: L'EAU

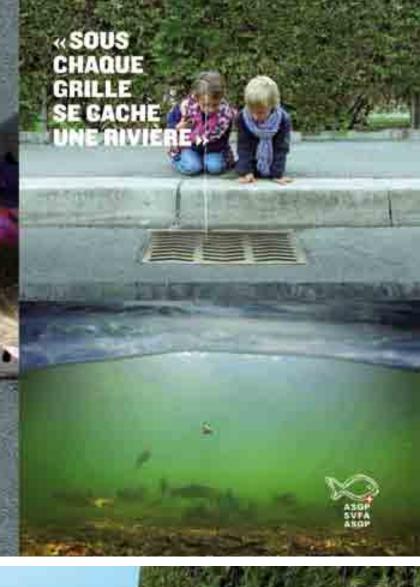
Pour en savoir plus à ce suint:

WWW.AQUAVA.CH

AVEC LE SOUTIEN DE
Office (Videral de l'existrementent - OFEV
Fonts des rélectricité CODEFF (GE)
Romande Energin
Service des aux sols et barre et de la nature (VD)
Service des aux sols et unasmissammet (VD)
Service de la pratection de l'anvironmenant (VS)
Copartement de l'energia et de l'environmenant (NE)
Service de l'environment (FD)
Commission computatio de la péche (GE)
Service de l'environment (FD)
Office de l'environment (JU)
Véni de L'auxence Service de l'auxentement (Signite de Laurence Service de l'auxentement (JU)

Une campagne de prévention de l'Association Sulsse des Galdes-Péche ASSP-SVFA ASSP 2 208

I ALLEGATION AND THE PROPERTY NAMES OF BARRET PROPERTY OF PROPERTY OF PROPERTY OF THE PROPERTY



AVEZ-VOUS A QUOI SERVENT LES GRILLES D'ÉVACUATION DES EAUX?

Elles sont end sourcebles a la estiliante des calos de place et pormettent d'éviter les injonta-nique sur les routes et dans lis-habitations.

CES GRILLES DE SOL ET LES CAMA-LISATIONS QUI SE TROUVENT DESSOUS MÉMENT LE PLUS SOUVENT L'EAU À LA RIVIÈRE OU AU LAG LE PLUS PROCHE

Sthees The Allies Training of the community of the community of the first parties of the firs

C'est potte priviogramment immédiat qui est arteint

CES POLLUTIONS PEUVENT ET DOIVENT ÉTRE EVITEES! LORS DE VOS ACTIVITÉS EN PLEIN AIR...

DÉVELOPPEZ DES RÉFLEXES AUSSI SIMPLES QU'UN JEU D'ENFANT:

- Umiper de l'éau mant produit popul le suttoyage de von histori lerrasses, soltures
- > Soys 2 attentils was praticides of autres products chieffones que your unities? dans votre jurdin eur you balcome dans you chieffon et dalleres.
- > Doccy you product serion los consells d'unification qui figurant sur les cerballages
- > Recupérez et déponez les exe-dents des produits nocifs, que vous utilisez dassi les contres de collectes

- outlie en la grafera como des haux adaptre
- Levez verra voiture dans un maco dedis à catté activité
- Si vous faites la vidange some môme... (ccupèrez fruits de vulré moteur et apportus la à la déchattera.

DANS TOUS LES CAS. EVITEZ DE DEVENSER DES LIQUIDES POLLUANTS OU DES DÉCHETS DANS CES GRALES.

DES CESTES SIMPLES PROTÈCENT HOTRE ENVIRONNEMENT.





Bertschy Automobiles SA 1740 Neyruz **3026/477.18.32** www.bertschyautomobiles.ch





079 693 51 19 • Neyruz - Bulle



Développement durable

notre engagement pour l'environnement

FRICOPY

Pérolles 93 • Case postale 214 • CH-1700 Fribourg
Tél. 026 422 16 00 • Fax 026 422 16 01 • contact@fricopy.ch • www.fricopy.ch

TOSHIBA
Print • Mail • Scan • Fax • Copy



Tant que talent et passion n'auront pas mené au succès. Et suscité votre enthousiasme.

Vivez de grands événements sportifs partour en Suisse à l'occasion de manifestations soutenues par UIIS.

fant que vous né serez pas convaincu de notre engagement sur la duide, vous pouvez être six d'une chose

UBS dans votre canton: Fribourg, Bulle, Marly, Romont, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Murten, Düdingen, Flamatt, Kerzers

026 477 90 90 limat.ch

Nous n'aurons pas de répit



WWW.kips.com/Sulsse

Garage Nicolas Limat SA | Neyruz | 026 477 90 90



vente - réparation toutes marques véhicule de remplacement gratuit